

Appel des aîné-e-s et des représentant-e-s de la jeunesse

En collaboration avec Pro Juventute Suisse, Pro Mente Sana, CSAJ, UNICEF Suisse et Liechtenstein et Association PETZI

Solidarité intergénérationnelle et davantage de normalité pour les jeunes

Situation de départ

La pandémie continue, la vie quotidienne des personnes de toutes les tranches d'âge connaît des restrictions, et des conséquences à long terme se profilent – surtout pour la jeune génération. Fondamentalement, les organisations signataires ont soutenu et soutiennent encore les mesures de la Confédération et des cantons, mais souhaitent depuis longtemps une **discussion nuancée sur une manière de lutter contre la pandémie en adaptant les mesures aux différents groupes d'âge**. Nous estimons qu'il est temps. Par ailleurs, l'accent est trop mis sur la santé physique et sur les conséquences et mesures médicales et épidémiologiques. **Il faut accorder davantage d'attention et de poids aux dimensions psychiques et sociales de la pandémie et aux conséquences de celle-ci.**

L'ensemble de la population (à partir de cinq ans), en particulier les personnes à risque et les groupes d'âge vulnérables, a désormais la possibilité de se protéger grâce à la vaccination. **Les restrictions imposées aux jeunes pour protéger les autres groupes d'âge ne sont donc plus justifiées.**

Sur le plan financier et en ce qui concerne ses perspectives d'avenir, la génération des aîné-e-s n'est pas lourdement affectée par la crise, ni de manière aiguë ni à long terme. Pour les jeunes, il n'en va pas de même ; beaucoup d'entre eux peinent à trouver une place d'apprentissage ou de formation ou à entamer leurs études. Outre les conséquences sanitaires et sociales, ce sont les jeunes qui dans un avenir proche subiront le plus également les conséquences économiques de la lutte contre la pandémie.

Du point de vue du Conseil suisse des aînés (CSA), de l'Association faitière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ), de Pro Juventute, de Pro Mente Sana, du CSAJ, de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein ainsi que de PETZI, un tournant est maintenant nécessaire – afin d'éviter davantage de conséquences négatives graves pour les jeunes pris individuellement, mais aussi pour la cohésion sociale dans la société et la démocratie en Suisse.

Là où le bât blesse

Santé psychique

La pandémie et la lutte contre celle-ci détériorent la santé psychique des personnes défavorisées et déjà en difficulté dans toutes les tranches d'âge, mais surtout dans celle des jeunes. Le nombre de jeunes de 14 à 24 ans présentant des symptômes graves de dépression a quadruplé, passant d'environ 7 % avant la pandémie à près de 30 % (voir Mise à jour du rapport sur le coronavirus de Pro Juventute). Les services psychiatriques pour enfants et jeunes étaient déjà surchargés avant la pandémie et doivent être développés. Néanmoins, à court terme, les jeunes en difficulté ont surtout besoin rapidement d'offres de conseil à bas seuil, d'aide, de prévention et de promotion de la santé.

Les groupes d'âge ont des besoins différents

Actuellement, les mêmes mesures et règles valent pour toutes les personnes de plus de 16 ans, sans que les différentes étapes de la vie et les tâches de développement et besoins différents qui en découlent soient pris en considération. Les mesures affectent ainsi différemment les tranches d'âge, aussi bien au niveau de la manière que de l'intensité. La souffrance particulièrement importante des jeunes est certes reconnue par les autorités, mais les besoins et souffrances spécifiques de cette tranche d'âge ne sont pas suffisamment pris en compte lorsque des mesures sont décidées. Il en va de même pour les aîné-e-s.

Solidarité pas équilibrée jusqu'à présent

Depuis le début de la pandémie, la jeune génération s'est montrée compréhensive et particulièrement solidaire en faisant preuve d'un esprit d'attention et d'aide aux personnes âgées et aux personnes à risque. Malgré les connaissances scientifiques actuelles qui montrent que les jeunes sont nettement moins touchés par la maladie et tombent rarement gravement malades, les jeunes subissent les mêmes restrictions que les personnes âgées, à risque. Les jeunes supportent solidairement ces restrictions qui leur pèsent et sont destinées à protéger les autres. En contrepartie, on leur a jusqu'à présent témoigné peu de solidarité, dans le sens où leurs préoccupations et leurs besoins spécifiques en lien avec leur développement n'ont pas ou peu été pris en considération. Pour les jeunes, deux années de pandémie représentent une part considérable de leur vie. Plus que d'autres groupes d'âge, ils ont besoin de retrouver le plus rapidement possible davantage de normalité.

Nécessité d'agir

- **Rétablir une « normalité » stabilisante pour les jeunes**

Cela permet de prévenir les problèmes sociaux, physiques et psychiques ainsi que les problèmes liés au choix d'un métier et à l'entrée dans la vie professionnelle. Lors d'assouplissements des mesures, il convient désormais d'accorder plus d'importance aux besoins spécifiques des jeunes.

- **Des mesures différenciées en fonction des groupes d'âge**
Les mesures doivent tenir compte des besoins spécifiques liés à une tranche d'âge et des domaines de vie particuliers et sensibles des aîné-e-s, d'une part, et des jeunes et jeunes adultes entre 16 et 25 ans, d'autre part, et être en conséquence conçues de manière différenciée.
- **Éviter le clivage et la distanciation entre les générations**
Ni les aîné-e-s ni les jeunes ne doivent avoir l'impression d'être les boucs émissaires et les perdant-e-s de la pandémie, ou encore développer un certain ressentiment envers les autres groupes d'âge. Il s'agit maintenant d'éviter une telle division et ses conséquences à long terme.
- **Concevoir et promouvoir la santé de manière globale**
Il est urgent de considérer les conséquences de la pandémie et des mesures d'endiguement de manière différenciée. De nombreuses personnes, en particulier les jeunes, souffrent de plus en plus de problèmes psychiques. Des répercussions au niveau physique sont également probables, par exemple en raison du manque d'exercice.

Notre position

La gestion commune de la crise actuelle doit renforcer la cohésion solidaire et le sentiment de responsabilité mutuelle entre les générations – des deux côtés, pour les deux côtés !

La jeune génération a beaucoup pris sur elle et a apporté une contribution importante dans la gestion jusque-là de la crise liée au coronavirus. Maintenant, chacun-e peut se protéger et le moment est venu de décharger les jeunes.

Les jeunes doivent pouvoir se développer sainement – malgré la pandémie. En tant que société, nous reconnaissons leurs besoins spécifiques et leur permettons, dans un souci de solidarité, de vivre dans la plus grande « normalité » possible.

Revendications concrètes

- **Accès sans restrictions aux activités de loisirs accompagnées**
Au vu de la situation épidémiologique qui se stabilise et étant donné les conséquences parfois graves que les restrictions ont sur les jeunes, l'accès aux activités de loisirs accompagnées doit être possible pour tous sans restriction d'accès (c'est-à-dire sans certificat) dans la tranche d'âge des jeunes jusqu'à 25 ans. Il ne s'agit pas là d'un luxe divertissant, mais de possibilités importantes d'éducation, de développement sain et d'épanouissement des jeunes. Cela comprend notamment le domaine des activités

sportives et culturelles ainsi que celui des organisations de l'enfance et de la jeunesse et de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse.

- **Formation et entrée dans la vie professionnelle**

Les institutions de formation doivent rester ouvertes et les mesures de protection doivent être proportionnées et réduites au strict minimum. Les écoles postobligatoires et les possibilités d'orientation professionnelle (par ex. stages d'initiation, stages pratiques, etc.) doivent être accessibles sans restriction. Étant donné que davantage de jeunes ont actuellement des difficultés à choisir une profession et à entrer dans la vie professionnelle, ils doivent pouvoir accéder librement à des offres de conseil et de soutien à bas seuil, par exemple au sein des centres d'animation.

- **Renforcer la santé psychique des jeunes**

La loi sur les épidémies et la loi COVID offrent la possibilité de mettre rapidement des fonds à disposition pour pallier les conséquences psychiques de la pandémie et prévenir d'autres maladies. Cet argent devrait également bénéficier aux services ambulatoires et hospitaliers surchargés, mais surtout aux offres à bas seuil de prévention, de prévention de la santé, de conseil et de soutien.

- **Liberté de mouvement et autodétermination des aîné-e-s**

Les aîné-e-s doivent pouvoir se déplacer librement. Les personnes en maison de retraite et dans les établissements de soin ne doivent pas être enfermées et doivent pouvoir recevoir des visites. Les aîné-e-s ne doivent pas se retrouver de plus en plus isolé-e-s. Il ne faut pas tenir compte uniquement de leur santé physique, mais également de leur santé psychique.

Berne, le 27 janvier 2022

Auteur-e-s : Lukas Bäumle, Conseil suisse des aînés (CSS), Marcus Casutt, AFAJ, et Noëmi Wertenschlag, AFAJ

Organisations qui soutiennent l'appel

